



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lapins

Question écrite n° 2828

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset alerte M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par la filière cunicole qui a connu une baisse de la demande et une hausse du coût des matières premières. Les éleveurs et les producteurs de lapins, les abatteurs et l'ensemble des professionnels demandent des mesures de soutien exceptionnelles, notamment pour le dégagement des stocks des lapins congelés, et une aide aux producteurs pour supporter le coût de la baisse de production. Aussi, il souhaiterait connaître sa position en la matière et les décisions qui seront prises pour aider cette filière en difficulté.

Texte de la réponse

La filière cunicole rencontre depuis quelques mois des difficultés d'adaptation de l'offre à la demande. Cette situation a notamment eu pour effet la constitution de stocks importants de viandes congelées pénalisant aujourd'hui les entreprises du secteur. La profession cunicole est, par ailleurs, confrontée à l'augmentation sensible de ses coûts de production en raison de la hausse du prix des matières premières. Les représentants de la filière ont exposé au ministère de l'agriculture et de la pêche la situation difficile du secteur et présenté les mesures de régulation de l'offre et les opérations promotionnelles qu'ils ont mises en oeuvre pour tenter d'enrayer la crise. Conscient des efforts de cette filière et de la persistance des difficultés, le ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé la mise en place en 2008, d'une aide d'un million d'euros à la filière cunicole, dont la mise en oeuvre, confiée à l'Office de l'élevage (ONIEP), fera l'objet d'une concertation avec l'organisation professionnelle du secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2828

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5193

Réponse publiée le : 1er janvier 2008, page 44